

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 18/12/2024

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 17/12/2024

Id S2low : 062-256204033-20241212-F5_12_12_2024-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F5 : Budget 2025 – Mandatement des dépenses d’investissement – Autorisation du Comité Syndical

Rapporteur : Monsieur Michel HAMY, Vice-président du SITAC délégué aux Finances

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En section d’investissement, le Président peut engager, liquider et mandater des dépenses nouvelles dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d’investissement du budget de l’exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, sous réserve d’y avoir été préalablement autorisé par le comité syndical qui doit en préciser le montant et l’affectation (article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales).

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **AUTORISE**, préalablement au vote du budget primitif 2025, l’ouverture par anticipation des crédits d’investissement suivants :

COMPTES	Montant total (25% BP 2024)
Chapitre 20 – compte 2031 – frais d’études	25 000 €
Chapitre 20 – compte 2051 - concessions et droits assimilés	15 125 €
TOTAL Chapitre 20 :	40 125 €
Chapitre 21 – compte 2145 – constructions sur sol d’autrui	75 000 €
Chapitre 21 – compte 2154 – matériels industriels	12 500 €
Chapitre 21 – compte 2156 – matériels de transport d’exploitation	750 €
Chapitre 21 – compte 2181 – installations générales	62 500 €
Chapitre 21 – compte 2183 – matériel de bureau et informatique	1 250 €

OPERATIONS	Montant total (25% BP 2024)
Chapitre 21 – compte 2156 – opération TR108 – matériel de transport d'exploitation	375 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR101 – constructions sur sol d'autrui (dépôt de bus)	100 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR103 – information dynamique des véhicules	20 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR104 – accessibilité des quais bus	42 500 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR113 – vidéosurveillance à bord des véhicules	2 500 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR114 – cellules de comptage	5 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR115 – système d'avance/retard conducteur	5 000 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR116 – système d'information voyageur	12 500 €
Chapitre 21 – compte 2181 – opération TR117 – système d'accès des box à vélos	2 500 €
Chapitre 21 – compte 2188 – autres immobilisations corporelles	1 724 546 €
TOTAL Chapitre 21 :	1 876 546 €

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-quatre, le jeudi douze décembre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le mardi trois décembre.

Présents :

Titulaires :

Madame Patricia BASSET
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Jean-Michel DORET
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Jean-Luc MAROT
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ

Excusés :

Monsieur Guy BEGUE
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Yves SANDRAS

Absents :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Patrice CAMBRAYE
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Madame Maité MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT